

\*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



## GOVERNANCE

### Fin de la commandite par action pour Lagardère

Le 28 avril, une **page s'est tournée** chez Lagardère en signant la fin de la structure juridique de société en commandite. Véritable rempart contre les prises de contrôle actionnarial, celle-ci permettait à Arnaud Lagardère de contrôler l'entreprise, avec seulement 7% du capital et 11% des droits de vote, en contrepartie de quoi il devait être en mesure de soutenir la société **sur ses biens propres** en cas de problème ; mais depuis plusieurs années sa situation financière faisait l'objet **d'inquiétudes**, la justice l'ayant même forcé à publier les comptes de sa holding. L'un des premiers actionnaires à avoir tenté, par deux fois, de faire changer la gouvernance a été le **fonds Amber Capital**, en vain. Le catalyseur de cette transformation aura finalement été la **crise sanitaire** : en effet, durement touché par la pandémie, le groupe a enregistré une **perte de 660 millions d'euros** l'an dernier, donnant l'occasion à de nouveaux actionnaires, principalement **Vivendi** et le **Groupe Arnault** d'accepter de rentrer au capital, avec bien sûr quelques ambitions à la clé. Arnaud Lagardère ne s'est résolu à lâcher la commandite qu'à **plusieurs conditions** : il deviendra **PDG** pour un mandat de **six ans** et ne pourra être révoqué qu'à la majorité des 2/3 du CA. Idem pour une éventuelle réduction de sa rémunération. En échange de la perte de ses pleins pouvoirs, il recevra également **10 millions d'actions** qui lui permettront de disposer d'environ 7% de capital supplémentaire. Ces changements de gouvernance et le passage en **société anonyme** (SA) seront soumis au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin prochain.

Source : *Les Echos - AFP*

### Le bonus du patron d'Air France KLM remis en question

Le Parlement néerlandais a voté une motion chargeant le gouvernement d'exiger de Ben Smith, le patron d'Air France-KLM qu'il **renonce** à son bonus, sous peine d'interdire toute nouvelle aide publique. Cette négociation devra se faire en concertation avec la **France**, puisque, suite à l'augmentation de capital, l'Etat français est redevenu l'actionnaire de référence d'Air France-KLM. Si la légalité de ce bonus voté par l'assemblée l'an dernier n'est pas remise en cause et si cette somme ne pourra pas intervenir avant 2023 et seulement à certaines **conditions** dont le remboursement d'au moins 75 % des aides de l'Etat français et un retour de ce dernier à son niveau d'avant crise (soit 14 % vs 28, 6% aujourd'hui), il n'en reste pas moins qu'elle apparaît quelque peu **indécente** au regard des pertes de salaire du personnel d'Air France et de KLM et des emplois supprimés, deux sujets particulièrement sensibles aux Pays-Bas, où l'ancienne coalition gouvernementale avait imposé aux syndicats de KLM des baisses de salaire plus importantes que prévu, en contrepartie d'un **prêt de 3,4 milliards d'euros**.

Source : *Les Echos*

### Assemblée Générale de Danone : addendum à l'ordre du jour

A la suite de la récente crise de gouvernance qu'a connue la société DANONE, cinq actionnaires professionnels, **Phitrust, Mirova, Ircantec, CAVP et OFI AM**, réunissant ensemble plus de 0,7% du capital, ont obtenu l'inscription d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 29 avril, demandant à chaque administrateur de s'exprimer sur sa vision stratégique pour le groupe, sa vision sur les questions environnementales et sur l'organisation d'une gouvernance équilibrée. Le **Président** (Gilles Schnepf) et l'**Administrateur Référent** (Jean-Michel Severino) ont tous deux évoqué l'engagement du Conseil à poursuivre la stratégie, illustrée notamment par le **plan Local First** et le statut d'entreprise à mission, par le recrutement en cours du Directeur général, et par une réflexion engagée sur la composition du Conseil d'administration. **Cécile Cabanis** (Vice-Présidente du Conseil) - dont le mandat a été renouvelé seulement à **82%** - a repris l'idée centrale d'entreprise à mission, en lien avec la culture et la raison d'être de la société. Serpil Timuray s'est prononcé sur les sujets environnementaux et la réduction de l'impact carbone. Michel Landel quant à lui a repris les sujets de gouvernance. En revanche **Franck Riboud**, ancien PDG du groupe, **ne s'est pas exprimé**.

La grande majorité des résolutions a été adoptée avec des scores supérieurs à 90%, ce qui semble montrer une **adhésion des actionnaires** à l'ensemble du projet porté par le Conseil d'administration. La priorité aujourd'hui pour le groupe est de **rééquilibrer sa croissance**, renouer avec un niveau de rentabilité supérieur et trouver des voies pour faire face aux **défis environnementaux** qui lui sont propres, notamment le traitement des déchets et résidus générés par ses produits.

Source : *Phitrust*



## RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

### Schneider Electric fixe un objectif climatique à ses fournisseurs

Le géant français des équipements pour l'énergie et des automatismes industriels lance son plan « **Zero Carbon Project** » pour s'attaquer à ses émissions de CO<sub>2</sub> dites de **scope 3** c'est à dire qui proviennent des fournisseurs et de l'utilisation des produits par les clients. Ce plan, qui va concerner **les 1 000 premiers fournisseurs**, a pour objectif de réduire de moitié leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2025 ; un enjeu de taille puisque **70%** des émissions carbone du groupe proviennent des fournisseurs. Dans un premier temps, ceux-ci seront encouragés à quantifier leurs émissions en utilisant des outils numériques du groupe, puis se fixeront des objectifs et stratégies de réduction. Avec ce plan, Schneider souhaite **réduire de 35%** ses émissions de **scope 3** avant 2030.

Sources : *Les Echos-Novethic*

## Engie a décidé de fermer ses centrales à charbon au Chili

Engie franchit une nouvelle étape sur sa route vers le « zéro charbon ». L'énergéticien français vient d'annoncer qu'il n'aura plus de centrales électriques au charbon au Chili d'ici 2025. Six unités seront **fermées** et trois autres, les plus récentes, seront **converties** au gaz et à la biomasse. Cela représente au total 1,5 gigawatts de capacités charbon en moins, ce qui permettra à Engie de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> dans le pays de 80%. L'entreprise accélère en parallèle son programme d'investissement dans les **énergies renouvelables** au Chili. Il vise désormais 2 gigawatts de capacités éoliennes et solaires en 2025, contre 1,5 auparavant. L'ensemble de ces annonces engage une dépense de 1,5 milliard d'euros sur cinq ans. Cependant, Engie **détient encore** dans le monde 4 gigawatts de **capacités de production** d'électricité à partir de **charbon**, soit 4 % des volumes produits par le groupe. Celui-ci est déjà « sorti » du charbon en Australie, en Thaïlande, en Allemagne ou encore aux Pays-Bas. Il a annoncé une sortie totale du charbon en Europe avant 2025, et dans le monde en 2027. Outre le Chili, les centrales restantes sont situées au Portugal, au Maroc et au Brésil. Ces décisions permettent à Engie de réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais elles sont critiquées par les défenseurs de l'environnement lorsqu'il s'agit de cessions, et non de fermetures ou de conversions ; ce à quoi l'énergéticien répond qu'il est **rarement le seul décideur** et que la fermeture s'avère souvent impossible lorsque la centrale en question contribue à la sécurité énergétique d'un Etat.

Source : [Les Echos](#)

## Joe Biden veut prendre le flambeau du dossier climatique

La nouvelle administration américaine multiplie les **initiatives** pour montrer que leur position sur le climat a changé. Après le mandat de Donald Trump avec le désengagement du pays sur les accords internationaux, c'est un tout autre visage qui est présenté. Après avoir annoncé le 1<sup>er</sup> jour de son mandat le **retour** dans l'Accord de Paris, le Président américain a organisé à l'occasion de la Journée de la Terre (22 avril), un Sommet sur le climat invitant 40 dirigeants du monde entier pour relever le défi de la crise climatique et s'engageant à **réduire** les émissions américaines de gaz à effet de serre de **50%** en dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030. Portées par le volontarisme de Joe Biden sur le climat, les **grandes banques** américaines ont décidé de mettre la main à la poche et ont annoncé **5 000 milliards** de dollars d'investissements verts d'ici à la fin de la décennie dont 2500 milliards pour JP Morgan, 1 500 milliards pour Bank of America et 1 000 milliards pour City Group. Une partie de ces sommes sera dirigée vers des **projets à impact environnemental** et le reste couvrira une série de **mesures sociales** telles que l'inclusion sociale et raciale et le développement économique. Si l'ambiance est à l'enthousiasme, ce revirement américain montre cependant la fragilité des accords internationaux : à la **faveur des alternances politiques**, la possibilité de voir des pays s'en détourner est une réalité.

Source : [RSE Magazine - Novethic](#)

## CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles  
[murielle.hermellin@bred.fr](mailto:murielle.hermellin@bred.fr)

## Le FIR publie son rapport d'engagement AG 2020

Le Forum pour l'Investissement Responsable a lancé en 2020 sa première **campagne de questions écrites** aux assemblées générales des entreprises du **CAC 40**. En faisant l'acquisition d'une action de chaque entreprise, son portefeuille demeure modeste, mais les membres de sa commission « Dialogue et Engagement » gèrent plus de 4 500 milliards d'euros d'actifs. Chaque entreprise du CAC 40 a reçu **12 questions** sur différents thèmes : impact **environnemental**, objectifs de **développement durable**, relations **fournisseurs**, conditions de **travail**, **droits humains**, épargne responsable, politique **fiscale**, cohésion **sociale**, **égalité** hommes-femmes. Les appréciations se sont portées sur la qualité et le sérieux des réponses, apportées **publiquement** par les entreprises. Si le climat et la diversité se sont révélés bien documentés, en revanche les réponses sur les salaires décents et l'épargne salariale le sont peu. **Schneider Electric** arrive en tête malgré 0 point pour 2 questions (dont pratiques fiscales). **Orange** arrive en 2<sup>ème</sup> position devant **BNPP**, **Crédit Agricole** et **Michelin** 3<sup>èmes</sup> *ex aequo*. En bas du tableau **Airbus** et **Essilor Luxottica**. Cette première campagne sera reconduite chaque année et permettra aux émetteurs de saisir cette opportunité pour **améliorer** leurs pratiques et **le faire savoir**.

Source : [Le Forum Pour l'Investissement Responsable](#)

## Les PRI se dotent d'une nouvelle stratégie

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont publié leur **nouveau plan stratégique** pour les années 2021-2024. Celui-ci vise à **renforcer le niveau d'exigence** des signataires (4 000) vers plus de responsabilité, en particulier concernant l'importance accordée à la **neutralité carbone** ainsi qu'au respect des **droits humains**. Les signataires qui avaient jusqu'alors deux ans pour améliorer la copie, n'auront plus qu'**un an** pour le faire. En 2023, les membres ne respectant pas les exigences obligatoires pour l'exercice de reporting de 2022, pourraient se voir exclure.

## Taxonomie verte européenne : premier décret d'application

La Commission Européenne vient de publier le premier acte délégué pour l'**application** de la taxonomie sur les activités vertes. Celle-ci détermine quelles activités économiques peuvent être considérées comme un investissement vert dans l'Union. Les services de la Commission, en charge de la stabilité financière des services financiers et de l'union des marchés de capitaux, ont choisi de **mettre de côté** les cas explosifs du **gaz naturel et du nucléaire**, qui seront traités à part.

## Guichet unique de reporting extra financier des entreprises

7 ans après avoir instauré un premier cadre pour le reporting des entreprises (NFRD), la Commission Européenne vient de proposer son **nouveau projet de Directive sur le reporting ESG** des entreprises. Standardisation, élargissement du nombre d'entreprises ciblées, cohérence avec le cadre européen sur la finance durable, audit etc... ce projet ambitionne de propulser les informations de durabilité **au même niveau** que les informations financières.

Source : [RSE Data news - Novethic](#)